


 Roannaise
de l'Eau

SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Séance publique du 18 NOVEMBRE 2020 à 18h00****LE PRESIDENT CERTIFIE :**

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 10 novembre 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 17 sur lesquels il y avait 13 présents, à savoir :

Mr Daniel FRECHET Président, Mr Philippe CHATRE Vice-Président, Mr Aldo MARCUCCILLI Vice-Président, Mr Lucien MURZI Vice-Président, Mme Cécile DONY, Mr Laurent BELUZE, Mr Romain BOST, Mr Gérard MEUNIER, Mr Didier PRUNET, Mr Pascal NERON, Mr Daniel CORRE, Mr Pierre DEVEDEUX, Délégués titulaires. Mr René MURAT Délégué suppléant.

Absents avec excuses : Mr Charles LABOURE, Mme Fabienne STALARS Mr Yves TAMIN Mr Jacky GENESTE, Mr Christian DUPUIS.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Mr Aldo MARCUCCILLI.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N°2020-106**DECISION MODIFICATIVE
n°2****BUDGET COURS D'EAU****EXERCICE 2020****DECISIONS BUDGETAIRES**

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

La décision modificative n° 2 du budget cours d'eau consiste, principalement, à :

- ajuster les inscriptions et régulariser la gestion en comptes de tiers.

La décision modificative n° 2 s'équilibre à 9 000,00 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre à 9 000,00 €.

En dépenses d'investissement :

Pour régulariser la gestion en compte de tiers du budget Cours d'Eau, il est nécessaire de retirer les crédits initialement prévus au chapitre 23 pour 8 107,88 € et au chapitre 20 pour 17 581 € pour les inscrire au chapitre 4541 pour 25 688,88 €. Il est également nécessaire de retirer en totalité les crédits prévus au chapitre 4581 pour les inscrire au chapitre 4541 pour 147 000 €.

Il est inscrit une augmentation des crédits de 9 000 € au chapitre 020 pour équilibrer la section.

En recette d'investissement :

Pour régulariser la gestion en compte de tiers, il est nécessaire de retirer en totalité les crédits au chapitre 13 pour 238 741,12 € et les inscrire avec une augmentation au chapitre 4542 pour 283 091,48 €. Il est également nécessaire de retirer en totalité les crédits prévus au chapitre 4582 pour les inscrire au chapitre 4542 pour 147 000 €.

Il est inscrit la cession des bureaux de l'usine de Renaison au budget Eau Potable au chapitre 024 pour 19 000 €. Pour équilibrer la section, il est inscrit une diminution du virement à la section d'exploitation de 51 000 € et une diminution du chapitre 040 de 3 350,36 €.

Section d'exploitation :

Elle s'équilibre à 0,00 €.

En dépenses de fonctionnement :

Il est prévu d'augmenter le chapitre 012 de 13 350,36 €, le chapitre 67 de 41 000 €, de diminuer le chapitre 042 de 3 350,36 € et le virement à la section d'investissement de 51 000 € pour équilibrer la section.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver la décision modificative n° 2 de l'exercice 2020 pour le budget cours d'eau.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne,

20 NOV. 2020

Le Président

Daniel FRECHET

BUDGET COURS D'EAU 2020 - DM 2
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

DEPENSES		RECETTES	
		EXPLOITATION	
011 - Charges à caractère général :		002 : Résultat :	
		013 - Atténuations de charges :	
012 - Charges de personnel :	13 350,36	70 - Produits des services du domaine et ventes diverses :	
65 - Autres charges de gestion courante :		74 - Participation collectivités :	
66 - Frais financiers :		75 - Autres produits de gestion courante :	
67 - Charges exceptionnelles :	41 000,00	77 - Autres produits exceptionnels :	
68 - Dotations aux provisions :		78 - Reprise sur provisions :	
022 - Dépenses imprévues :			
SOUS-TOTAL	54 350,36	SOUS-TOTAL	0,00
042 - Dotations aux amortissements :	-3 350,36	042 - Maîtrise d'oeuvre :	
023 - Virement à la section d'investissement :	-51 000,00		
SOUS-TOTAL	-54 350,36	SOUS-TOTAL	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00
		INVESTISSEMENT	
001 - Solde d'investissement :			
13 - Subventions :			
16 - Remboursement emprunts :			
20 - Immobilisations incorporelles	-17 581,00	16 - Emprunts :	
21 - Immobilisations corporelles :		13 - Subventions :	-238 741,12
23 - Travaux :	-8 107,88		
4541002 - RA Rive Gauche 2020	147 000,00	4542002 - RA Rive Gauche 2020	147 000,00
4541001 - RA CBC	25 688,88	4542001 - RA CBC	283 091,48
4581- Opération pour le compte de tiers	-147 000,00	4582- Opération pour le compte de tiers	-147 000,00
020 - Dépenses imprévues :	9 000,00	024 - Produit des cessions d'immo	19 000,00
SOUS-TOTAL	9 000,00	SOUS-TOTAL	63 350,36
		021 - Virement de la section d'exploitation :	-51 000,00
040 - Maîtrise d'oeuvre :		040 - Dotations aux amortissements :	-3 350,36
041 - Opérations patrimoniales :		041 - Opérations patrimoniales :	
SOUS-TOTAL	0,00	SOUS-TOTAL	-54 350,36
TOTAL INVESTISSEMENT	9 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	9 000,00
TOTAL GENERAL	9 000,00	TOTAL GENERAL	9 000,00